

ASSEMBLEE GENERALE DU R.N.S.A.

Vendredi 29 Mai 2020 – VISIO

Présents : AGELL PERELLO Montserrat, BEAUFORT Marie, BESANCENOT Jean-Pierre, DECHAMP Chantal, DUPUY Nadine, FRAIN Sophie, GREGORY Marielle, GUINOT Benjamin, HARF Raoul, MONNIER Samuel, OTT Martine, SCHADKOWSKI Corinne, SINDT Charlotte, THIBAUDON Michel, TUDAL Bruno, VISEZ Nicolas

Représentés : ATMO AURA, LETHIEC Claude, JOUAN Michel, LOUIS-DONGUY Frédérique, NAVARRO Ruth, ROBET Yves

Excusés : BRAZEY Claire, DALAMPIRA Georgia, GIRODET Evelyne, OSTROWSKI Gilles, PHAM-THI Nhân

Ordre du jour :

Rapport moral de la Présidente

Rapports financiers de la trésorière et du commissaire aux comptes

Affectation du résultat

Budget prévisionnel 2020

JES 2020

Questions diverses

Nadine Dupuy ouvre la séance

Rapport moral de la Présidente :

Nadine Dupuy présente son rapport moral -> cf. document joint.

Corriger la date du symposium 2020 qui est repoussé à 2021.

Le rapport d'activité 2019 a été présenté lors de la dernière AG, à Paris, en novembre 2019.

Sophie Frain, trésorière, présente son rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019 -> cf. document en pièce jointe.

Charlotte Sindt fait lecture des conclusions du rapport du Commissaire aux Comptes :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association RESEAU NATIONAL DE SURVEILLANCE AEROBIOLOGIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Nous passons au vote des résolutions

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du trésorier et du rapport du commissaire aux comptes, approuvera les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'il lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ses comptes et résumées dans ces rapports.

Sophie Frain s'abstient

Votée à l'unanimité hors une abstention

Deuxième résolution

Nous vous proposerons de bien vouloir approuver l'affectation du résultat suivante :
Report du déficit de l'exercice au 31/12/2019 soit 62 157 euros au poste «report à nouveau»

Sophie s'abstient

Votée à l'unanimité hors une abstention

Troisième résolution

L'assemblée Générale donnera au Président et au trésorier quitus de leur gestion pour l'exercice social écoulé.

Sophie Frain s'abstient - Nadine Dupuy s'abstient

Votée à l'unanimité hors deux abstentions

Budget prévisionnel 2020 :

Le budget prévisionnel 2020 est présenté en séance.

Concernant les charges, il est assez similaire à celui de l'exercice 2019.

Outre les dépenses de personnel, les principales charges sont : les sous-traitances analystes, les locations de bureau, les transports (notamment des échantillons), les frais d'entretien des matériels (capteurs), les frais d'édition (brochures, rapport annuel, etc).

Au niveau des recettes, on constate qu'il faudrait trouver 70 000 Euros pour être à l'équilibre. On notera que le budget présenté ne prend pas en compte la crise sanitaire. Par exemple, il est vraisemblable que le poste « déplacement » soit moindre que prévu dans la mesure où il y aura sans doute moins de participation aux congrès que prévu initialement.

Martine Ott se pose la question de solliciter les collectivités locales, suite au second tour des élections municipales.

Charlotte et Nadine répondent que si les municipalités sont intéressées par les données, elles sont rarement disposées à soutenir financièrement le RNSA, à part quelques intercommunalités telles que Lyon Métropole.

Marie-Agnès Chappier suggère néanmoins de solliciter effectivement les communes une fois les nouvelles équipes installées.

Les conseils régionaux ou départementaux ne subventionnent pas du tout le RNSA.

Bruno Tudal a sollicité Mme Pittolat (députée) pour que le RNSA soit auditionné par le groupe « Air et Santé » de l'Assemblée Nationale.

Comment encourager les dons de particuliers :

- Via l'appel aux dons sur le site du RNSA
- Via des commerces acceptant « d'arrondir la facture » au profit du RNSA ? Quels commerces solliciter et comment ? (Maison du Monde ? -> Martine Ott propose de les appeler)

Les députés ont des budgets qu'ils peuvent allouer à différentes associations. Pourquoi ne pas solliciter des députés ? Envoyer un courrier aux députés de France ?

Pourquoi pas débiter par Jean-Luc Fugit ?

Vente du « service d'alerte » ? (déjà financé par Stallergènes ?)

JES 2020 :

Les Journées d'Etudes Scientifiques du RNSA aura lieu cette année à Angers (3 et 4 décembre 2020), grâce au soutien du Dr Bonneau.

Le programme sera finalisé en cours de l'été et validé par le conseil scientifique fin septembre.

Nous communiquerons dès la semaine prochaine sur les dates.

Cotisation 2021 :

L'Assemblée Générale approuve la création d'une catégorie « personne morale », et fixe le montant de la cotisation annuelle à 150 euros.

Conseil Scientifique du RNSA :

Michel Thibaudon fait rapidement le point sur les activités du CS. C'est maintenant Pascal Poncet qui a repris la Présidence. Il y a de plus en plus de participants présents. La moitié du temps est consacré à des présentations scientifiques dont une partie pourra être présentée aux JES.

La production principale du CS est la lettre du RNSA, rédigée en grande partie par Jean-Pierre Besancenot, que Nadine et Michel tiennent à remercier vivement.

Questions diverses :

Raoul Harf souhaite faire une proposition pour les JES. Pourrions-nous faire une enquête auprès des allergologues pour savoir si le port du masque a un impact sur les allergiques aux graminées.

Martine Ott informe que la fédération des allergologues va communiquer sur cette question la semaine prochaine.

Raoul Harf propose de faire passer un questionnaire par l'intermédiaire du site du RNSA.

Si nous faisons ce genre d'étude, Martine Hott suggère de solliciter financièrement la principale marque de masques (3M).

Distinguer étude sur : « le port du masque a-t'il un impact sur les allergiques » mais non « préconisation sur le port du masque ».

La Présidente
Nadine DUPUY

La Secrétaire
Corinne SCHADKOWSKI

RNSA -
Association à but non lucratif
Le Plat du Pin – 11 Chemin de la Creuzille
69690 BRUSSIEU
Mail : nsa@rnsa.fr - Web : www.pollens.fr
Tel : 33 (0) 4 74 26 19 48 - Fax : 33 (0) 4 74 26 16 33